



# "L'HERBALTOIS"

## L'info de votre commune

Bimestriel n°69  
SEPTEMBRE  
OCTOBRE  
2021

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15    POMPIERS : 18    GENDARMERIE : 17

### MAIRIE 02.54.46.13.33

- ⇒ [mairieherbault@wanadoo.fr](mailto:mairieherbault@wanadoo.fr) : mail contact avec le secrétariat de mairie
- ⇒ [www.ville-herbault.fr](http://www.ville-herbault.fr) : site de la commune sur lequel figurent diverses informations communales
- ⇒ Nouveauté : Compte facebook : **mairie de Herbault** (informations immédiates)
- ⇒ Gendarmerie : [www.contacterlagendarmerie.fr](http://www.contacterlagendarmerie.fr)  
Pré-plainte en ligne : [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

#### SECRETARIAT

Horaires d'Ouverture

**Lundi, Vendredi :**

8h30 à 12h00 & 13h30 à 17h00

**Mardi, Mercredi, Jeudi :**

8h30 à 12h00. Fermé l'après-midi

### RECENSEMENT SERVICE MILITAIRE

Obligatoire, il s'adresse aux jeunes filles et garçons de 16 ans. Il s'effectue en mairie dans les 3 mois qui suivent les 16 ans et muni du livret de famille et de la carte d'identité de l'enfant. Il permet ensuite de participer à la journée défense et citoyenneté. Une attestation de recensement est délivrée.

### PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE

- Contacter le 02.54.57.41.20 ou 06.49.07.65.95 (CIAS) pour les personnes de 18 à 65 ans n'ayant pas d'enfant mineur à charge.
- 02.54.55.82.82 (Conseil départemental) pour toutes les autres situations.

### ÉTAT CIVIL

#### Naissances :

- Célestine et Séraphin CROCHET le 23 juillet 2021



#### Mariage :

- Matthieu GIOT et Noémie GENTIL le 17 juillet 2021



### DATES A RETENIR

#### Samedi 4 septembre :

- ♦ Fête de la rentrée - Municipalité

#### Dimanche 12 septembre :

- ♦ Randonnée des confitures - APEL

#### Dimanche 19 septembre :

- ♦ Bourse d'échanges auto / moto / tracteur - Motoclub



### INFOS COVID

#### QU'EST-CE QU'UN PASS SANITAIRE ?

Lorsqu'un pass sanitaire est exigé, vous devrez présenter, selon votre situation :

- Un certificat de vaccination complet
- Un test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 72h supervisé par un professionnel de santé.
- Un certificat de rétablissement du Covid-19. Test positif d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.
- Une contre-indication médicale écrite à la vaccination

#### DISPOSITIF « JE VEUX AIDER »

Le dispositif « Je Veux Aider » permet à tous les citoyens qui souhaitent se rendre utile de devenir bénévole et trouver des missions en quelques clics près de chez eux. Les centres de vaccination de grande capacité de Blois et de Vendôme sont inscrits sur cette plateforme.

Les missions se font par vacation d'une demi-journée : de 8h20 à 13h et de 13h20 à 18h30. Les principales missions sont dédiées à la gestion administrative et logistique (fonctions de pré-accueil, accueil et orientation, saisie des données personnelles et surveillance post-vaccinale).

Les inscriptions sont ouvertes à tous. Plus d'informations et inscriptions sur <http://www.jeveuxaider.gouv.fr>

# PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux est consultable en continu sur le site internet de la commune et sur le tableau d'affichage de la mairie (situé entre la mairie et la maison des associations) pendant un mois après le conseil municipal.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2021

### Marché de confection de repas de l'école publique, privée et centre de loisirs

Le Conseil Municipal déclare la procédure de passation du marché public « confection de repas de l'école publique, l'école privée et du centre de loisirs » infructueuse suite au retrait d'une des parties du marché (école privée) car l'augmentation tarifaire engendrée est trop importante. Il autorise le Maire à signer un avenant avec la société Restauval, prestataire actuel pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 décembre 2021, dans l'attente de la passation d'un nouveau marché public.

### Création d'un tarif hors délai du repas de cantine

Le conseil municipal fixe le prix du tarif de cantine « hors délai » à 5,50 € soit une majoration de 1,25 € par rapport au tarif normal en cas de non inscription au préalable dans les délais impartis. Le système de paiement par ticket de cantine est supprimé, une facturation sera établie en fin de mois.

### Actualisation des tarifs du Centre de loisirs au 1<sup>er</sup> septembre 2021

Le conseil municipal vote l'actualisation des tarifs du centre de loisirs sans hébergement sans augmentation.

### Renouvellement des conventions de participation avec les communes partenaires pour le fonctionnement du centre de loisirs pour l'année 2021

Le conseil municipal fixe la participation financière des communes conventionnées aux frais de fonctionnement de la structure à 11 € par enfant et par jour pour l'année 2021 (hors participation financière des familles).

### Création d'un parcours de santé et réaménagement d'une zone de loisirs

Le conseil municipal valide le projet de création d'un parcours de santé à l'étang, d'une zone fitness au parc Georges Duvoux ainsi que le réaménagement et l'agrandissement d'une zone de loisirs proche de la piscine et autorise le Maire à signer les devis correspondants pour un montant total de 10 797, 24 € TTC.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2021

### Subvention communale aux associations

Le Conseil Municipal sur proposition de la Commission « Finances », décide d'accorder les subventions aux associations qui ont transmis une demande accompagnée d'un dossier complet, comme indiqué ci-après :

Association	Vote	observations
Association de Parents d'élèves Ecole Libre	150 €	9 Tontes pelouse
Sté de musique l'Herbaltoise	500 €	subvention exceptionnelle : 1 500 € pour réfection des sols salle de musique
Amicale des Sapeurs-Pompiers	700 €	
Association locale des Anciens Combattants	100 €	
A.F.N. Section Herbault	100 €	
Jeune France section tennis	350 €	Gratuité de l'électricité et de l'eau
Société de Chasse	100 €	
Moto-Club Mesland-Herbault	300 €	gratuité de l'électricité et de l'eau
Gym et Loisirs	400 €	
Marche nordique	100 €	Subvention exceptionnelle pour la formation d'un encadrant : 200 €
LEAP Boissay	50 €	(1 enfantx50€)
Chambre des Métiers 41 - CFA	300 €	(6 enfantsx50€)
Souvenir Français	50 €	
AIMRA	50 €	
Conciliateurs de justice de Loir-et-Cher	100 €	
Banque alimentaire	50 €	
<b>TOTAL</b>	<b>3 400 €</b>	<b>1 700 €</b>

## **Intervention sportive en milieu scolaire pour l'année 2021-2022**

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur la suite à donner concernant la reconduction du contrat de prestation de Julien BIGUIER, animateur sportif agréé par la DASEN (direction académique des services de l'éducation nationale), à l'école élémentaire pour l'année 2021-2022.

Les maires du RPI ont donné leur accord de principe pour poursuivre la prestation avec M. Julien BIGUIER compte tenu de son engagement auprès des enfants toujours très apprécié par les parents. Vu la fermeture de la cinquième classe en élémentaire et en raison des doubles niveaux à la rentrée, ils souhaitent favoriser la pratique du sport par groupe d'âge en conservant les 5 heures d'encadrement sportif. Quelques heures pourraient être dispensées en maternelle durant l'année.

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, accepte de reconduire le contrat d'animation ateliers multisports avec Julien BIGUIER pour l'année scolaire 2021/2022 pour un montant annuel de 5 250 € TTC correspondant à la dispense de 5 heures d'activités sportives hebdomadaires.

## **Devis pour la pose de rideaux de scène (salle des fêtes) et l'installation de rideaux occultant dans la garderie périscolaire**

Après examen des devis présentés pour la confection et la pose des rideaux, tringlerie comprise, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, choisit les propositions de l'entreprise Komilfo d'un montant de 3 411,83€ TTC pour l'aménagement de la scène de la salle des fêtes, et d'un montant de 731,63€ TTC pour installer des rideaux dans la garderie périscolaire

## **Commercialisation des lots 1 à 6 du lotissement Etang Rondeau**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que depuis plusieurs mois les terrains viabilisés rue de Beauce (1<sup>ère</sup> tranche du lotissement Etang Rondeau) sont proposés à la vente et n'ont pas encore trouvé d'acquéreur.

La réunion de la commission « lotissement » a donné un avis favorable pour la signature d'un mandat de vente exclusif avec Julien BACHELOT, conseiller en immobilier, réseau IAD France, pour une durée de 3 mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour des honoraires de 4 000 € par lot vendu. Les honoraires sont dus à la signature de l'acte authentique si la mission est pleinement remplie. Passé un délai de 3 mois à compter de sa signature, le mandat et ou la clause d'exclusivité pourront être dénoncés à tout moment par chacune des parties Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, confirme la décision de la commission « lotissement ».

## **Mise à disposition des salles communales pour les activités sportives et culturelles 2021-2022**

Madame le Maire fait part au conseil municipal de plusieurs demandes concernant l'utilisation des bâtiments communaux pour la reprise des activités sportives ou culturelles à compter de la rentrée de septembre 2021.

Vu les mesures de restrictions prises par le gouvernement pour faire face à la pandémie de Covid-19 durant la saison sportive 2020-2021 ayant entraîné la suspension des cours de boxe et de qi gong et des difficultés financières pour les dirigeants de ces clubs, et vu la volonté de la municipalité de favoriser la reprise de toutes les activités sportives et culturelles à la rentrée 2021, la commission finances propose la gratuité des salles communales à destination des associations et clubs sportives à titre exceptionnel vu le contexte de pandémie

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants,

- accepte de remettre à disposition la salle des fêtes d'Herbault à destination des clubs sportifs « Qi Gong » le jeudi de 18h à 19h et « Boxe » le lundi de 19h10 à 20h et le mercredi de 19h10 à 20h30 gratuitement de septembre 2021 à juin 2022.

- accepte de mettre à disposition gratuitement la salle des associations pour l'activité chorale des enfants de « music'en Cisse » pendant l'année scolaire 2021-2022 un jeudi sur deux en période scolaire de 17h à 18h.

- accepte de mettre à disposition gratuitement la salle des associations à Madame MORIN-BARTHE pour la mise en place de séances de découverte et d'apprentissage de la sophrologie en groupe de 5 à 6 personnes durant un trimestre de septembre à décembre 2021.

---

## **TRAVAUX**

**Ecoles :** Réfection d'une salle de classe : enlèvement de la moquette murale remplacée par de la peinture.

### **Voirie :**

- remplacement des quilles situées devant l'école privée

- **mise en place du sens interdit rue de l'Isle : circulation interdite dans les deux sens sauf riverains**



**Entretien de la chaussée sur l'A10 :** Du 6 septembre au 19 novembre 2021, Vinci Autoroute engage des travaux d'entretien de la chaussée entre les échangeurs de Mer et de Château-Renault. Dans le cadre de ces travaux, une plateforme a été aménagée à Herbault qui permettra l'approvisionnement des matériaux et où une centrale d'enrobés y sera installée.

---

## **ASSOCIATIONS**

**Subventions :** Seules les associations ayant déposé une demande ont pu bénéficier d'une subvention. Pour les autres, il n'est pas trop tard. Pour l'année 2021, vous pouvez déposer vos dossiers en mairie jusqu'au 20 septembre. Ils seront alors traités en conseil municipal lors de la séance du mois d'octobre.

CENTRE DE SECOURS  
D'HERBAULT

CONTACT : Capitaine DESIRE  
06.13.48.52.18



RÉVÉLEZ LE SAPEUR-POMPIER  
VOLONTAIRE QUI EST EN VOUS

ÉNERGIE, PÉREVERANCE, ENGAGEMENT...

On a tous des talents qui sauvent des vies. Mettez les vôtres au service des autres,  
devenez sapeur-pompier volontaire sur [www.tousvolontaires.fr](http://www.tousvolontaires.fr)

## REPRISE DES ACTIVITES

### CLUB INFORMATIQUE HERBALTOIS

Après une triste année 2020/2021 le club informatique est toujours en sommeil.

Au vu de l'évolution de la crise du COVID, il n'est pas prévu de reprise à la rentrée pour le moment. Nous avons clôturé la dernière saison avec une AG restreinte par mail avec les membres du conseil d'administration.

Nous suivons les informations avec assiduité et nous prenons avis auprès de la préfecture régulièrement car il n'est pas envisageable de prendre le moindre risque pour nos adhérents et nos animateurs.

Nous espérons que cette crise va prendre fin rapidement pour reprendre notre activité.



### GYM ET LOISIRS D'HERBAULT

C'est la rentrée pour la saison 2021-2022

Les cours de gymnastique reprennent le MARDI matin à partir du **07 SEPTEMBRE 2021** hors vacances scolaires.

\* **Gym Séniors Dynamique** de 9h à 10h :

en extérieur en début de saison, puis à la salle des fêtes quand la météo ne le permettra plus.

\* **Gym Prévention Bien Vieillir** de 10h30 à 11h30 :

à la Salle des Fêtes.

Les deux cours sont assurés par notre animatrice OKSANA.

La cotisation pour l'année est fixée à 95 €. Deux séances d'essai gratuites.

Renseignements : Bernadette MAHAUDEAU au 06 15 17 00 86 ou Thérèse CAUCHET au 06 31 33 92 52



### BOXE FRANCAISE

Les cours de Boxe Française Full Showacan pour adultes et enfants (à partir de 8 ans) reprennent à la rentrée le lundi et le mercredi de 19h10 à 20h30. Les cours sont animés par Jean-Pierre GENTILLET, éducateur APS, ceinture noire technique de karaté, moniteur fédéral CQP AS, gant d'Or. Contact : 06.44.81.68.19 ou <http://showacan.fr/>



### MUSIC' EN CISSE - Ecole de Musique



Création d'une chorale enfants :

**NOUVEAU**

A la rentrée 2021, l'école de musique « music'en Cisse » proposera un atelier « Chorale enfants » à Herbault.

Cet atelier aura lieu un jeudi sur deux (en période scolaire) de 17h à 18h dans la salle des associations.

L'atelier sera animé par Alice Jémont, directrice de Music'en Cisse. Pour les enfants scolarisés à l'école Charles Gaspard Dodun, il sera proposé qu'elle les accompagne de l'école à la salle des associations. Les familles devront donc être disponible seulement à 18h pour venir les chercher.

Les enfants de l'école Cœur Immaculé de Marie sont bien sûr aussi les bienvenus mais les parents devront les accompagner eux-mêmes à la salle des associations.

Les autres jeudis, un atelier similaire sera proposé à la Chapelle Vendômoise et ainsi les 2 ensembles se regrouperont pour des prestations communes.

Contact : 07.81.36.03.81 - [music.cisse@gmail.com](mailto:music.cisse@gmail.com)

### QI GONG

Le Qi Gong ne reprendra pas cette année en raison de l'obligation du pass sanitaire pour les participants.



## MANIFESTATIONS

**Samedi 4 septembre**

**Fête de la rentrée**

**Municipalité**

La municipalité d'Herbault vous invite à la fête de la rentrée le samedi 4 septembre.



Programme :

- A partir de 19h : l'équipe municipale vous accueillera pour partager un apéritif sur la Place de l'Hôtel de Ville.
- Ensuite, vous pourrez pique-niquer sur les tables mises à votre disposition.
- Vers 21h30 : le défilé des enfants avec leurs ballons de baudruche vous conduira jusqu'à l'étang où le feu d'artifice sera tiré.



**Dimanche 12 septembre**

**Randonnée des confitures**

**APEL**

L'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (APEL) de l'école Cœur Immaculé de Marie d'Herbault organise sa traditionnelle randonnée des confitures le dimanche 12 septembre 2021.

Quatre parcours vous seront proposés : 5,5km, 10km, 15km, 19km.

Le départ est prévu entre 7h30 et 10h dans la cour de l'école catholique.

Un ravitaillement avec respect du protocole sanitaire sera proposé sur les parcours et une récompense sera offerte à chaque enfant participant.

A l'arrivée : pot de l'amitié, vente de confitures « maison » et tombola qui vous fera peut-être gagner des pots de confitures.

On vous attend nombreux !



**Dimanche 19 septembre**

**Bourse d'échange pièces auto/moto/tracteur**

**Motoclub**



Le motoclub Mesland/Herbault organise sa 2ème « bourse d'échange de pièces mécaniques autos, motos, tracteurs ... » ainsi qu'une exposition de véhicules sur son terrain de motocross à la ZA La Tremblaie.

Entrée gratuite. Buvette et restauration sur place.

Renseignement et / ou réservation au 06.24.06.22.69 (M. Godeau) ou en téléchargeant le bulletin d'inscription sur le site <http://motocrossherbault.fr> et en le renvoyant à l'adresse mail suivante : [motocross.mesland.herbault@gmail.com](mailto:motocross.mesland.herbault@gmail.com).

Emplacement : 1€ / ml.



### **LE MONDE APPARTIENT A CELUI QUI LIT TÔT**

Une nouvelle année scolaire débute !

La bibliothèque municipale vous accueille :

- le mercredi de 15h à 17h30
- le samedi de 9h45 à 12h15

Elle vous propose un choix de livres, revues et DVD pour adultes et enfants.

Pour consulter ce qui est disponible connectez-vous sur :

<http://mabib.fr/herbault> vous y trouverez également des renseignements pratiques.

Pour toute demande contactez-nous

- par mail : [bibliothequeherbault@orange.fr](mailto:bibliothequeherbault@orange.fr)
- par téléphone aux heures de permanences 02 54 46 27 86

Bonne rentrée à toutes et à tous

Selon le décret 2021-1059 paru le 7 août 2021 le passe sanitaire devra être présenté par les personnes majeures pour accéder à la bibliothèque.

En cas d'impossibilité de présentation vous pouvez, à partir du portail, réserver vos livres, revues et DVD par mail ou téléphone le jour des permanences et les retirer au rez-de-chaussée ces mêmes jours.



Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire ( ou locataire ), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle  
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

## NOUVEAUTE / CHANGEMENT A HERBAULT

### AU P'TIT BOULOT DROME



« Les Maronniers » ont changé de nom et de propriétaire.  
Karine et Ludovic sont heureux de vous accueillir  
« au p'tit boulot drome » depuis le 16 août.



Leurs activités :

- **Bar** toute la journée et en soirée avec écran géant lors des soirées foot (entre autres), jeux de fléchettes et terrains de pétanque à disposition de la clientèle (d'où le nom de l'établissement)
- **Repas ouvrier** le midi avec deux plats du jour au choix (buffet, entrée, fromage et dessert)
- **Pizza et hamburger à emporter** le soir jusqu'à 20h30 en semaine et plus tard le vendredi et le samedi

Horaires d'ouverture :

Lundi au jeudi : 9h – 21h

Vendredi : 9h – 23h

Samedi : 14h à minuit

Dimanche : 11h à 14h

Facebook : au p'tit boulot drome - Tel : 02.54.46.10.56

.....

### AP COIFFURE



Le salon Multi-Coiff situé « 3 Place de l'Hôtel de Ville » change de propriétaire et de nom, mais pas d'équipe.

A partir du mois d'octobre, nous vous accueillerons au salon AP COIFFURE.

Angélique et Isabelle

Tel : 02.54.46.11.76

.....

### LES TROIS MARCHANDS

Une petite faim.... Un cadeau....

Venez découvrir la boutique « Epicerie Fine » des Trois Marchands.

Ils ont ouvert le 1<sup>er</sup> juillet avec un grand choix de produits régionaux (plus de 80%), mais aussi du « fait-maison » :

charcuterie et plats traiteurs.

Nouveauté en septembre : café moulu et en grain (en provenance de Vouvray), vinaigre, moutarde et cornichons d'Orléans, confiseries Hallard de Loches.

Julien, Fabien et Sandrine vous accueillent :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 14h et de 16h à 18h30

Samedi et dimanche de 9h30 à 13h

Fermé le mercredi

Tel : 02.54.46.12.18



## SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le Service National Universel (SNU) s'adresse aux jeunes entre 15 et 17 ans qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Les objectifs sont de faire vivre les valeurs républicaines, renforcer la cohésion nationale, développer une culture de l'engagement et accompagner l'insertion sociale et professionnelle.



Le **séjour de cohésion** se déroule sur 2 semaines dans un département autre que le Loir-et-Cher.

Une fois le séjour de cohésion réalisé, chaque jeune effectue, près de chez lui, une **mission d'intérêt général**. Le département propose plusieurs missions que les jeunes peuvent découvrir et auxquelles ils peuvent candidater. La mission se déroule l'année qui suit le séjour de cohésion et dure au moins 84h.

Exemples de missions : contribution à un chantier de restauration du patrimoine, participation à l'organisation d'un événement culturel, sportif ou à l'animation dans une structure pour personnes âgées....

Petit bonus : il est offert un accès en ligne à des cours du Code de la route et, au terme de la mission, une première inscription à l'examen du Code.

A l'issue de la mission d'intérêt général, **chaque volontaire peut s'engager en tant que service civique ou réserviste** pour une durée de 3 mois à 1 an. Les missions s'effectuent dans le cadre des dispositifs d'engagement existants : service civique, sapeur-pompier volontaire, réservistes, volontariat des armées ou de la gendarmerie, bénévolat associatif....

Plus de renseignements sur : <https://www.snu.gouv.fr/>